

Délibération n°2007 - 22

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire de CANTARON.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 11 + 3 proc

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Sandrine BARRALIS –  
Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER – Patrice  
MARTIN – Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Fabienne GALLI –  
Michel CORSINI

**Objet : Approbation budget  
Commune 2020**

Absents avec procuration : Karine FAGES – Fabrice FONTAINE – Pascale  
PELLETIER

Absente : Béatrice ROZIER

Secrétaire : Fabienne GALLI

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, le budget 2020 de la Commune.

Les montants proposés pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

**FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES = 1 914 603.80 €

RECETTES = 1 027 903.00 €

RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

= 886 700.80 €

**TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 1 914 603.80 €**

**INVESTISSEMENT :**

DEPENSES..... = 1 228 091.22 €

RECETTES..... = 1 342 586.80 €

RAR ANNEE 2019 DEPENSES = 27 916.23 €

RECETTES..... = 0.00 €

DEFICIT REPORTE = 86 579.35 €

**TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 1 342 586.80 €**

**LE CONSEIL**, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,  
- **APPROUVE le budget de la commune 2020**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

**Gérard BRANDA**

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 23/07/2020  
Qualité : Maire